

Communiqué de presse

Jeudi 30 mars, s'est déroulée une conférence suivie d'une table ronde sur la thématique « Logement et inclusion : un défi commun ». Lors de la table ronde à laquelle participait notamment Madame Christelle Luisier Brodard, Présidente du Conseil d'Etat, ainsi que des acteurs de l'immobilier et du social, la nécessité de respecter la norme SIA 500 a été soulignée par l'ensemble des intervenant-e-s ainsi que celle de travailler ensemble afin que le logement devienne accessible à chacune et chacun.

Organisée par Pro Infirmis Vaud, le Centre Patronal, l'USPI Vaud et l'ADIV, cette rencontre a réuni une huitantaine de personnes issues du milieu immobilier, mais aussi social et politique. Une conférence de Madame Alma Fivaz, porteuse de projet dans le domaine de l'inclusion, a mis en lumière les difficultés que rencontrent les personnes en situation de handicap, mais aussi les avantages pour l'ensemble de la population de proposer des logements accessibles. Elle a aussi esquissé quelques pistes en présentant plusieurs projets novateurs de logements inclusifs en Suisse et dans les pays voisins.

Lors de la table ronde à laquelle participaient Mesdames Luisier Brodard et Fivaz, mais aussi Messieurs Joël Cornuz, administrateur de Patrimob SA, Robert Ischer, président de l'ADIV et Anthony Baumberger, membre du comité de l'USPI Vaud, les échanges ont rappelé l'importance de mettre sur le marché des logements répondant à la norme SIA 500. La réalité est qu'il est en général plus simple et moins coûteux de réaliser des logements accessibles lors de nouvelles constructions que lors de rénovations. La Présidente du Conseil d'Etat a rappelé les outils légaux à la disposition des communes pour faciliter la réalisation de logements d'utilité publique tels que les logements adaptés. L'accent a aussi été mis sur la nécessité d'associer l'ensemble des partenaires, y compris les personnes concernées, autour de ces nouveaux projets.

A la suite de la table ronde, des personnes en situation de handicap se sont exprimées et ont permis à l'assemblée de réaliser la diversité des obstacles qu'elles rencontrent en fonction de leur handicap pour leur permettre une pleine accessibilité. Ceci confirme l'importance de les consulter lors de projets immobiliers.

Lausanne, le 31 mars 2023

Personnes de contact

Sylvie Podio, directrice cantonale, +41 78 797 47 58

Frédéric Dovat, Secrétaire général de l'USPI et de l'ADIV, +41 78 767 06 85